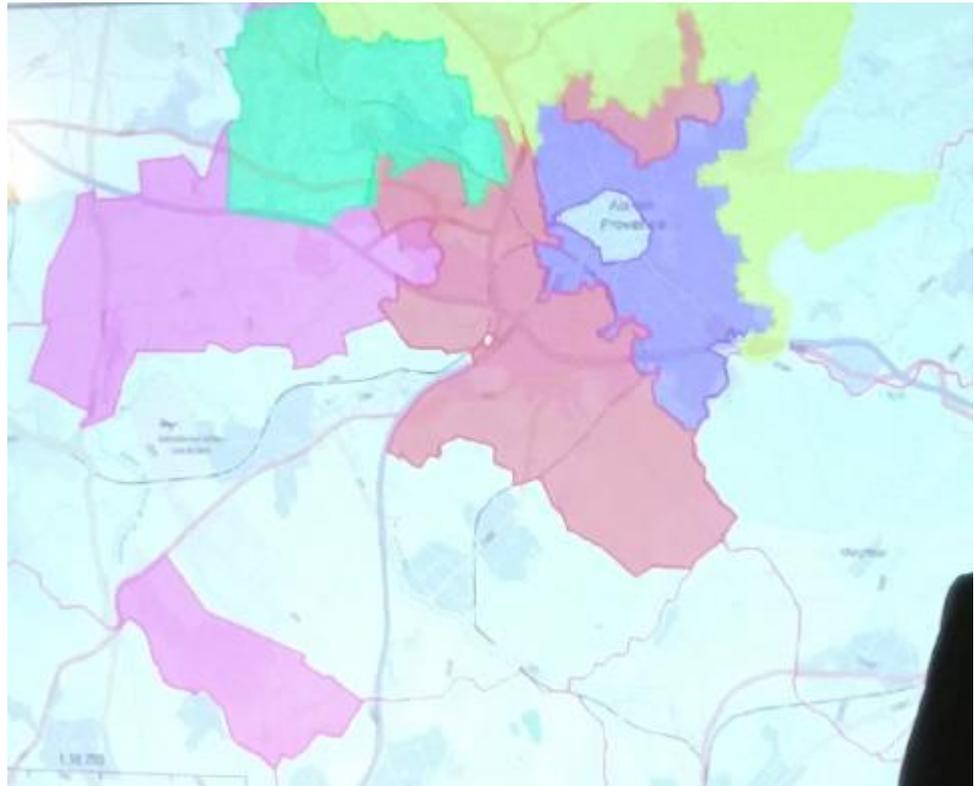


La Mairie d'Aix-en-Provence a invité la Fédération des CIQ et les représentants des différents CIQ de la Ville pour faire le point sur le déploiement de la Fibre optique sur la commune d'Aix en Provence avec les responsables de la Société Orange.

L'état du déploiement est consultable sur le site <http://reseaux.orange.fr/couverture-fibre>

Le territoire de la commune d'Aix-en-Provence a été partagé en 5 lots, à réaliser successivement.



Lot 1 : Zone bleue équipée en 2014 (connexions possibles, sous réserve de l'accord des copropriétés, ce qui n'a pas été obtenu partout ; sur 25 000 logements concernés 50 % sont raccordables).

Lot 2 : Zone orange en 2015.

Lot 3 : Zones jaune vert violet en 2016 (80 % des logements seront couverts fin 2016)

Les responsables d'Orange précisent que les couleurs évoluent chaque mois selon l'avancement des travaux.

Le CIQ, Pont de Béraud, est concerné par la zone bleue (finie 2014) et la zone jaune (qui devrait être couverte en fin 2016).

Quand les branchements deviennent disponibles, les commerciaux Orange prennent contact pour proposer la connexion

L'Armoire PMZ marque l'extrémité de l'infrastructure (elle remplace les sous répartiteurs), à partir de laquelle démarrent les connexions individuelles

Quelques précisions par rapport à la connexion logement :

- depuis l'armoire PMZ et sur 50 mètres : plusieurs points d'aboutement (PA) pris en charge par Orange ;
- depuis le point d'aboutement (PA) au logement : les connexions peuvent se faire soit en souterrain, soit en aérien. S'il s'agit d'habitat collectif (immeuble d'au moins 4 appartements, ou collectif pavillonnaire (ASL) il est nécessaire que la décision de fibrer l'immeuble ou le collectif ait été votée en assemblée générale au préalable
- desserte en souterrain : la fibre ne craint pas l'eau même en cas d'inondation (tant qu'il n'y a pas de boue)
- desserte en aérien : la fibre est tirée sur des poteaux existants, déjà Orange ou ERDF. Dans ce deuxième cas un accord national a été établi, suivi d'un accord régional signé la semaine dernière ;
- sensibilité foudre inexistante pour la fibre, mais qui demeure pour la box par rapport aux variations de courant électrique.
- raccordement maison réalisé par l'opérateur retenu par le client, qui a libre choix. Prix du raccordement de l'ordre de 149 euros pour l'opérateur Orange,
- personnalisation à l'intérieur de l'habitation : devis possible après évaluation des besoins par le technicien Orange (appréciation des optimisations possibles des réseaux CPL ou wifi existants)
- coût d'usage de la fibre offre Orange : 100 Mo au même tarif que l'offre Adsl (pour un débit 30 fois plus rapide).

Une bonne nouvelle, le déploiement de la fibre dans notre quartier devrait être achevé fin 2016.

Bien sûr tous les raccordements ne pourront pas être réalisés en 2016.

Affaire à suivre....

